

## ARRÊTÉ PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

**Route de Lens-Lestang, 3 rue de la Guillotière, 42 et 52 avenue Jean Jaurès, avenue Victor Hugo, parking Dr Emery, chemin des Abattoirs, chemin de Pied-Menu, route de Lens-Lestang, rue Français**

Le Maire de la Commune de Beaurepaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982, et la loi n° 83-8 du 07 janvier 1983,

Vu le règlement général de voirie n°64-3243 du 07 août 1964, relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande du 13 mai 2025 de la Société Hydrogéotechnique Sud-Est représentée par Madame Charlotte MOLLIER demeurant 310 rue Gaspard Monge à 38550 SAINT MAURICE L'EXIL,

**Considérant** que pour permettre d'exécuter des travaux de sondage, et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise ou de la personne chargée de leur réalisation et des usagers de la voie, il y a lieu d'autoriser l'occupation du domaine public et de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes,

**Considérant** qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prescrire toute mesure utile dans l'intérêt du bon ordre et de la tranquillité publique, afin d'assurer la sûreté et la commodité de passage sur le domaine public,

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** La Société Hydrogéotechnique Sud-Est est autorisée à occuper le domaine public avec des véhicules de chantier pour leur permettre d'effectuer des travaux de sondage : Route de Lens-Lestang, 3 rue de la Guillotière, 42 et 52 avenue Jean Jaurès, avenue Victor Hugo, parking Dr Emery, chemin des Abattoirs, chemin de Pied-Menu, route de Lens-Lestang, rue Français (plan en annexe)

**ARTICLE 2 :** Pendant les travaux les restrictions suivantes seront instituées au droit du chantier :

- Chaussée rétrécie l'alternat sera réglementé par panneaux B15 et C18 ou par signaux manuels K10
- La vitesse de tous les véhicules sera limitée à 30 km/h, cette limitation de vitesse sera matérialisée par des panneaux B14 portant la mention « 30 »
- L'interdiction de dépasser sera matérialisée par un panneau B3.

**ARTICLE 3 :** Cette autorisation sera applicable du 2 au 27 juin 2025.

**ARTICLE 4 :** Les bénéficiaires devront signaler leur chantier en application des dispositions du Code de la voirie routière.

Les infractions au présent arrêté, seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Maire, les services de police et techniques municipaux et le Demandeur et sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Dont copies seront transmises au Commandant de la brigade de gendarmerie de Beaurepaire, au Lieutenant des sapeurs-pompiers de Beaurepaire, à Monsieur le Responsable du centre d'entretien routier du Conseil Départemental de l'Isère et affichée sous les formes réglementaires.

Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique

Route de Lens-Lestang

Adresse : 04 au 123 Route de Lens-Lestang, 38270 Beaurepaire



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique

3 Rue de la Guillotière

Adresse : 3 Rue de la Guillotière, 38270 Beaurepaire



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique

52 Avenue Jean Jaurès

Adresse : 52 Avenue Jean Jaurès, 38270 Beaurepaire



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique

Avenue Victor Hugo

Adresse : 44 Avenue Victor Hugo, 38270 Beaurepaire (Place Dr Emery)



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique

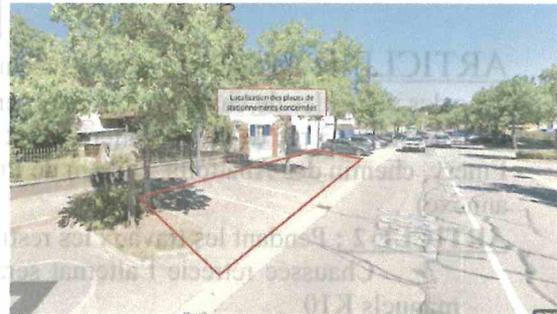
42 Avenue Jean Jaurès

Adresse : 42 Avenue Jean Jaurès, 38270 Beaurepaire



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogèotechnique



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogéotechnique

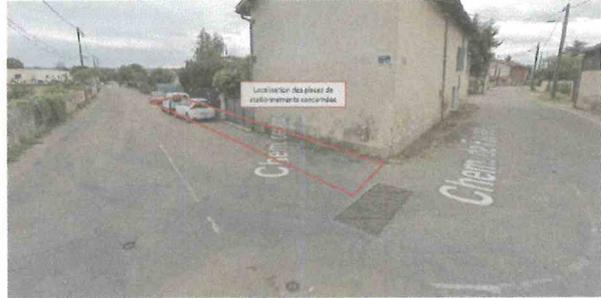
**Chemin des Abattoirs**

Adresse : 6 Chemin des Abattoirs, 38270 Beaurepaire



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogéotechnique



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogéotechnique

**Chemin du pied menu/Route de Lens-**

Adresse : Intersection Chemin du Pied Menu et Route de Lens-Lestang, 38270 Beaurepaire



**Rue Français**

Adresse : 17 Rue Français, 38270 Beaurepaire (Parking)



Beaurepaire  
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône

Entreprise : Hydrogéotechnique



Fait à Beaurepaire, le 27 mai 2025

Le Maire,

Yannick PAQUE

